



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC**
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet CONGÉLATEURS À TEMPÉRATURES ULTRA-B	
Solicitation No. - N° de l'invitation 6D024-151235/A	Date 2015-11-10
Client Reference No. - N° de référence du client 6D024-151235	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PV-941-68345	
File No. - N° de dossier pv941.6D024-151235	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-12-22	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Martins, Christina	Buyer Id - Id de l'acheteur pv941
Telephone No. - N° de téléphone (613) 355-1973 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-3814
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Scientific, Medical and Photographic Division / Division de
l'équipement scientifique, des produits photographiques et
pharmaceutiques
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
6B1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code bur.-comptable	Invoice Address - Adresse de facturation
D - 1	PHAC - EMERGENCY SERVICES DEPOT 1481A MICHAEL STREET OTTAWA, ON K1B 3R5	H1020	DEPARTMENT OF HEALTH P2P INVOICES, PL: 3203C 2932 BASELINE RD, TOWER C OTTAWA Ontario K1A0K9 Canada



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	CONGÉLATEURS DE TEMPERATURE ULTRA -bas CONGÉLATEURS À TEMPÉRATURES ULTRA-BASSES, conformément à l'exigence figurant à l'annexe "A" Livraison , installation, formation , mises à jour logicielles , la garantie et manuels prolongée cinq années	D - 1	H1020	15	LOT	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1.1 Exigences en matière de sécurité
- 1.2 Besoin
- 1.3 Compte rendu
- 1.4 Accords commerciaux

PARTIE2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2.2 Présentation des soumissions
- 2.3 Demandes de renseignements en période de soumission
- 2.4 Lois applicables

PARTIE3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

- 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 4.1 Procédures d'évaluation
- 4.2 Méthode de sélection

PARTIE5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- 5.1 Attestations exigées avec la soumission
- 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

PARTIE6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 6.1 Exigences relatives à la sécurité
- 6.2 Besoin
- 6.3 Clauses et conditions uniformisées
- 6.4 Durée du contrat
- 6.5 Responsables
- 6.6 Paiement
- 6.7 Instructions relatives à la facturation
- 6.8 Attestations
- 6.9 Lois applicables
- 6.10 Ordre de priorité des documents
- 6.11 Clauses du Guide des CCUA
- 6.12 Instructions pour l'expédition - livraison à destination

Liste des annexes:

Annexe A - BESOIN

Annexe B - BESOIN / BASE DE PAIEMENT

Annexe C – LISTE COMPLETE DES DIRECTEURS

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

6D024-151235/A

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6D024-151235

pv9416D024-151235

PARTIE1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Cette demande de soumissions ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2 Besoin

Le besoin est précisé à l'annexe A et aux présentes.

1.2.1 Besoin optionnel

Le soumissionnaire accorde au Canada l'option irrévocable de se procurer des quantités supplémentaires conformément à l'annexe A en vertu des mêmes conditions dans le contrat et aux prix et aux taux établis dans le contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

PARTIE2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat

(<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003(2015-07-03) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit:

Supprimer: soixante jours
Insérer: quatre-vingt-dix jours

2.1.1 Clauses du Guide des CUA

B1000T Condition du matériel 2014-06-26

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page¹ de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention «exclusif» vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention «exclusif» feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario, Canada, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit:

Section I: Soumission technique (Trois copies papier)

Section II: Soumission financière (Une copie papier)

Section III: Attestations (Une copie papier)

Section IV: Renseignements supplémentaires (Une copie papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

6D024-151235/A

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6D024-151235

pv9416D024-151235

3.1.1 Installation (À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)

L'installation doit être effectuée sur place et assurée par un technicien qualifié en entretien et en réparation.

Veuillez indiquer à quel moment l'installation devrait être faite. L'installation sera effectuée _____ jours civils suivant la livraison et durera _____ jours civils.

Les documents valides de qualification d'installation (QI), de qualification de fonctionnement (QF) et de qualification de rendement (QR) doivent être fournis pour chaque unité. Si les documents de QI, de QF et de QR ne sont pas fournis, ou s'ils sont expirés, chaque unité devra être validée sur le plan de la conformité réglementaire, p. ex., BPF.

3.1.2 Formation (À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)

De la formation doit être donnée sur place à un maximum de quatre utilisateurs.

Tous les coûts relatifs à la formation sur place doivent être compris dans le prix.

La formation sur place doit être offerte dans les _____ jours civils suivant l'installation. Veuillez donner toutes les précisions concernant la formation; p. ex., la durée, la portée, etc. :

3.1.3 Service (À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)

L'acquisition des congélateurs pour températures ultrabasses doit comprendre: un service de soutien technique; un service de soutien technique par téléphone; un service de soutien technique par le biais d'Internet et un service de soutien technique par télécopieur. Le coût pour le service doit être compris dans le prix.

Veuillez également indiquer les renseignements suivants dans votre soumission : (**pour information seulement**):

- a) L'emplacement des installations de service (service après-vente et réparation). Veuillez énumérer les installations de service les plus proches de la destination.

- b) L'emplacement des pièces de rechange, allant des biens non durables aux composantes principales.

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

6D024-151235/A

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6D024-151235

pv9416D024-151235

- c) Le temps de réponse et la procédure d'acheminement au palier hiérarchique approprié, c'est-à-dire le nombre de jours avant qu'on fasse appel à une personne plus expérimentée pour résoudre le problème et à partir de quel emplacement.

- d) La fréquence des visites d'entretien de routine effectuées par un technicien qualifié en entretien et en réparation durant la période de garantie, s'il y a lieu, et comprises dans le prix.

- e) Une liste de fournisseurs de services certifiés par le fabricant doit être fournie à l'ASPC.

3.1.4 Produits offerts (À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)

Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le numéro de modèle des produits offerts (préciser les composantes qui font partie du système):

Nom du fabricant : _____
Numéro de modèle ou de la pièce: _____
Documentation jointe: Oui (____) Non (____)

3.1.5 Lieu de fabrication ou d'expédition (À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)

Le soumissionnaire doit indiquer le lieu de fabrication ou d'expédition des biens, ou l'endroit où le service doit être rendu:

Emplacement: _____
Code postal: _____

3.1.6 Livraison (À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)

Bien que la livraison soit demandée au plus tard le 3 mars 2016, la meilleure date de livraison qui peut être offerte par le soumissionnaire est le. _____.

3.1.7 Représentants

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements relatifs à l'article 6.5.4, Représentants de l'entrepreneur de la partie 6, Clauses du contrat subséquent.

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

6D024-151235/A

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6D024-151235

pv9416D024-151235

Section II: Soumission financière

3.2 Le soumissionnaire doit proposer un prix de lot ferme tout compris englobant la fourniture, l'installation et la mise en service de l'appareil, la formation, les manuels, une période de garantie prolongée de cinq (5) ans et les lises à jour du logiciel, rendu droits acquittés (DDP) [Ottawa, Ontario], taxe sur les produits et services (TPS) ou taxe de vente harmonisée (TVH) en sus, le cas échéant. Les frais de port à destination et tous les droits de douanes et taxes d'accise applicables doivent être inclus dans le prix.

3.2.1 Option d'achat – Congélateurs pour températures ultrabasses (tout au plus 15)

Le soumissionnaire doit proposer des prix fermes, rendu droits acquittés (DDP), selon les Incoterms 2000, à l'égard des biens décrits à l'annexe A. La taxe sur les produits et services (TPS) ou la taxe de vente harmonisée (TVH) est en sus, selon le cas. Les frais de port à destination et tous les droits de douanes et taxes d'accise applicables doivent être inclus dans le prix.

Si le soumissionnaire ne propose pas de prix ferme à l'égard du besoin optionnel ci-dessus, sa soumission sera considérée non conforme et sera rejetée.

3.1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T

Fluctuation du taux de change

2013-11-06

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

Toutes les propositions doivent être établies intégralement et comprendre toute l'information exigée dans la demande de propositions (DP), pour qu'on puisse en faire une évaluation complète. Si le besoin n'est pas comblé dans la proposition du soumissionnaire, elle sera jugée incomplète et sera rejetée. Il incombe au soumissionnaire de fournir toute l'information nécessaire pour garantir une évaluation complète et précise.

Veillez confirmer que vous avez lu et compris l'énoncé en inscrivant un « x » : Oui _____.

Facteurs d'évaluation

1. **BASE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX (OBLIGATOIRE):** Les prix doivent être fermes, DDP rendus droits acquittés (Ottawa, ON).
2. **CAPACITÉ DE SATISFAIRE AUX EXIGENCES TECHNIQUES (OBLIGATOIRE):**
 - a) Pour les articles définis par les spécifications :
On demande aux soumissionnaires de faire des renvois entre les critères techniques obligatoires figurant dans la présente et leur documentation technique à l'appui.

Fourniture de la documentation technique à l'appui :
La documentation technique concernant la marchandise offerte doit accompagner la soumission à la date de clôture des soumissions.
Des brochures ou des données techniques DOIVENT être fournies pour permettre de vérifier si la soumission est conforme aux spécifications techniques obligatoires.

Inclus: Oui : _____
3. **CONFORMITÉ AUX CONDITIONS DE CETTE DEMANDE DE PROPOSITIONS (OBLIGATOIRE)**
4. Il convient de souligner que les exigences du Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi peuvent s'appliquer _ (voir la partie 5).
5. Chaque congélateur pour températures ultrabasses doit être homologué CSA.

4.2 Évaluation financière

Évaluation du prix

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, les taxes applicables exclues, RDD (Ottawa, Ontario) Incoterms® 2000, les droits de douane et les taxes d'accise canadiens en sus.

Sauf lorsque la demande de soumissions précise que les soumissions doivent être présentées en dollars canadiens, les soumissions présentées en devises étrangères seront converties en dollars canadiens pour les besoins de l'évaluation. Pour les soumissions présentées en devises étrangères, le taux indiqué par la Banque du Canada à la date de clôture des soumissions, ou à une autre date précisée dans la demande de soumissions, sera utilisé comme facteur de conversion.

Aux fins d'évaluation des soumissions seulement, le prix total de l'offre sera déterminé en additionnant le coût pour le total de la quantité ferme avec le coût pour les quantités optionnelles.

Sollicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

6D024-151235/A

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6D024-151235

pv9416D024-151235

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix global le plus bas (incluant les quantités supplémentaires et les articles optionnels) sera recommandée pour attribution d'un contrat.

PARTIE 5 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le Formulaire de déclaration dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

6D024-151235/A

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6D024-151235

pv9416D024-151235

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'emploi et Développement social Canada (EDSC) Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et les conditions ci-après s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la section «Détail des articles».

6.2.1 Besoin optionnel – Congélateurs pour températures ultrabasses (tout au plus 15)

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acheter un plan de service annuel pour un maximum de trois périodes d'un an chacune, selon les mêmes conditions et aux prix énoncés dans le contrat.

6.2.2 Manuels

Un ensemble complet de manuels doit être fourni avec chaque congélateur pour températures ultrabasses.

6.2.3 Installation

L'installation doit être effectuée sur place et assurée par un technicien qualifié en entretien et en réparation.

6.2.4 Formation

Une formation sur place doit être assurée à tout au plus de quatre utilisateurs.

6.2.5 Service

L'achat des congélateurs pour températures ultrabasses doit inclure : le soutien technique; le soutien technique par téléphone; le soutien par Internet; et le soutien et le soutien au moyen d'un processus de renseignements par télécopieur pour tous les problèmes liés au matériel et aux logiciels pendant une période d'un an.

6.2.6 Mises à jour du logiciel

Le soumissionnaire doit fournir toutes les mises à jour et les nouvelles versions du logiciel à l'acheteur pendant un an après la date d'acceptation, sans frais supplémentaires.

Nota : Le terme « mises à jour » désigne toutes les améliorations, extensions ou autres modifications du logiciel. Le terme « versions » désigne les améliorations ou modifications du logiciel ou les nouveaux modules ou modules supplémentaires qui fonctionnent de concert avec le logiciel, qui représentent la prochaine génération de logiciel, et que l'entrepreneur a décidé de mettre à la disposition de ses clients, habituellement à un coût additionnel.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2015-09-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

Le paragraphe 9 de 2010A (2015-09-03) Conditions générales - biens (complexité moyenne), est modifié comme suit :

Supprimer : le paragraphe 9 en entier.

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

6D024-151235/A

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6D024-151235

pv9416D024-151235

Insérer : Les travaux sont soumis à l'inspection et l'acceptation par le Canada. Même si les travaux sont acceptés auparavant et sans restreindre la portée de toutes les conditions ou garanties imposées en vertu des lois, l'entrepreneur doit, à la demande du ministre, remplacer, réparer ou corriger, à son gré et à ses frais, tous les travaux défectueux ou qui ne respectent pas les exigences du marché, le cas échéant. Pour les biens, le délai de garantie sera de soixante mois après la livraison et l'acceptation des travaux ou la durée de la période de garantie standard de l'entrepreneur ou du fabricant, si elle est plus étendue. La garantie concerne les pièces, la main-d'œuvre et toute dépense connexe. Tous les travaux remplacés, réparés ou corrigés conformément à la présente section sont soumis à l'ensemble des dispositions de ce marché, dans la même mesure que les travaux exécutés à l'origine.

6.3.2 Conditions générales supplémentaires

4002(2010-08-16) Conditions générales supplémentaires - Services d'élaboration ou de modification de logiciels, s'appliquent au contrat et en font partie intégrante;

4003(2010-08-16) Conditions générales supplémentaires - Logiciels sous licence, s'appliquent au contrat et en font partie intégrante;

4004(2013-04-25) Conditions générales supplémentaires - Services de maintenance et de soutien des logiciels sous licence, s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables sont demandés sur ou avant le 3 Mars, 2016.

6.5 Autorités

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est:

Christina Martins
Spécialiste en approvisionnements
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction des produits commerciaux et de consommation
11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III, 6A2
Gatineau (Québec)
K1A 0S5

Téléphone: 819-956-6911
Télécopieur: 819-956-3814
Christina.Martins@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

6D024-151235/A

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6D024-151235

pv9416D024-151235

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Responsable technique (À REMPLIR AU MOMENT DE L'ATTRIBUTION DU CONTRAT)

Le responsable technique pour ce contrat est:

Nom: _____
Titre: _____
Organisation: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____
Télécopieur: _____
Courriel: _____

Le responsable technique nommé ci-dessus représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Responsable des achats (À REMPLIR AU MOMENT DE L'ATTRIBUTION DU CONTRAT)

Le responsable de l'achat pour le contrat est:

Nom: _____
Titre: _____
Organisation: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____
Télécopieur: _____
Courriel: _____

L'Autorité des marchés est responsable de la gestion des contrats du MDN/CNRC et pour l'autorisation de tous les travaux liés à ce contrat.

6.5.4 Représentant de l'entrepreneur (À REMPLIR)

Nom et numéro de téléphone de la personne responsable de ce qui suit:
Renseignements généraux Suivi de la livraison

Nom: _____	Nom: _____
No de téléphone: _____	No de téléphone: _____
No de télécopieur: _____	No de télécopieur: _____
Courriel: _____	Courriel: _____

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

6D024-151235/A

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6D024-151235

pv9416D024-151235

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer le prix de lot ferme qui est précisé à la ligne d'article 1, rendu droits acquittés (DDP) [Ottawa, Ontario], selon les Incoterms 2000. Les droits de douane sont compris, et les taxes applicables sont en sus, selon le cas.

6.6.2 Base de paiement – Besoin optionnel – Congélateurs pour températures ultrabasses (tout au plus 15)

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur se verra payer le prix de lot ferme qui est précisé à l'annexe A, rendu droits acquittés (DDP) [Ottawa, Ontario], selon les Incoterms 2000. Les droits de douane sont compris, et les taxes applicables sont en sus, selon le cas.

6.6.3 Limite de prix

C6000C

Limite de prix

2011-05-16

6.6.4 Clauses du Guide des CUA

H1001C

Paiements multiples

2008-05-12

6.7 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à "l'article intitulé "Présentation des factures" des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

POUR OBTENIR RAPIDEMENT LES PAIEMENTS, ASSUREZ-VOUS QUE LE NUMÉRO DE CONTRAT OU LE NUMÉRO DE BON DE COMMANDE FIGURENT SUR TOUS LES DOCUMENTS.

Les factures doivent être distribuées comme suit:

(a) L'original et un exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement. Le numéro de série du contrat: 6D024-151235 doit apparaître sur toutes les factures.

(b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée à l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6.8 Attestations

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

6D024-151235/A

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6D024-151235

pv9416D024-151235

6.8.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements connexes sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements connexes, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, au Canada, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur ladite liste.

- (a) les articles de la convention;
- (b) 4002(2010-08-16) Condition générales supplémentaire - services d'élaboration ou de modification de logiciels s'appliquent au contrat et en font partie intégrante;
- (c) 4003(2010-08-16) Conditions générales supplémentaires - Logiciels sous licence, s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
- (d) 4004(2013-04-25) Conditions générales supplémentaires - Services de maintenance et de soutien des logiciels sous licence s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.
- (e) les Conditions générales 2010A (2015-09-03) - biens (complexité moyenne);
- (f) Annexe A, Besoin;
- (g) Annexe B, Besoin / Base De Paiement; et
- (e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (insérer la date de la soumission)

6.11 Clauses du Guide des CCUA

B1501C	Équipement électrique	2006-06-16
A9068C	Règlements concernant les emplacements du gouvernement	2010-01-11
A2000C	Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)	2006-06-16
A2001C	Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger)	2006-06-16

6.12 Instructions pour l'expédition - livraison à destination

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

6D024-151235/A

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6D024-151235

pv9416D024-151235

1. Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés: rendu droits acquittés (DDP) (Ottawa, ON) selon les Incoterms2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

2. L'entrepreneur devra assumer tous les frais de livraison et d'administration, les coûts et risques de transport, ainsi que de dédouanement, en plus de verser les droits de douane et les taxes.

Sollicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

6D024-151235/A

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6D024-151235

pv9416D024-151235

**ANNEXE A
BESOIN
CONGÉLATEURS À TEMPÉRATURES ULTRA-BASSES**

Les fournisseurs doivent établir une correspondance entre la documentation technique jointe à leur proposition et les exigences techniques obligatoires de façon concise, en indiquant les numéros de page, de paragraphe et de sous-paragraphe pertinents.

Les CONGÉLATEURS À TEMPÉRATURES ULTRA-BASSES doivent respecter les exigences suivantes:

Exigences liées à la température des congélateurs

1. Le contrôle de la température du congélateur doit varier entre -50°C et -86°C.

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

2. Le congélateur doit être en mesure de demeurer en tout temps à -80°C.

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

Dimensions du congélateur

1. Volume du congélateur

i. Minimum = 725 litres

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

ii. Maximum = 950 litres

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

1. Empreinte du congélateur

i. Minimum = 0,85 mètre²

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

ii. Maximum = 1,25 mètre²

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

2. Hauteur du congélateur

i. Minimum = 195 cm

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

ii. Maximum = 205 cm

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

Sollicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

6D024-151235/A

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6D024-151235

pv9416D024-151235

Portes du congélateur

1. 1 porte extérieure, au moins 2 portes internes isolées

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

2. Une seule clé sur la porte extérieure de chaque congélateur.

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

3. Il doit être possible de poser un cadenas sur la porte extérieure

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

Tablettes de congélateur standards fournies (le cas échéant)

1. Il doit être possible de les enlever.

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

2. Elles doivent être ajustables.

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

Interface d'affichage du congélateur et enregistreur intégré de données

1. La température doit être affichée en tout temps.

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

2. Il doit y avoir une batterie de secours.

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

3. Il doit y avoir des capacités d'enregistrement de données à l'interne.

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

4. Il doit permettre le téléchargement au moyen d'une clé USB.

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

5. Les rapports doivent être compatibles avec les logiciels standards, comme Microsoft Office.

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

6. Les rapports doivent être imprimables, conformément aux Bonnes pratiques de fabrication canadiennes (BPFC).

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

7. Les données internes doivent être enregistrées pour une durée minimale de 5 ans.

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

6D024-151235/A

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6D024-151235

pv9416D024-151235

Renseignements sur l'alarme du congélateur

1. Le congélateur doit être équipé d'un système d'alarme pour communiquer, au moyen d'une connexion avec câble (alarme sèche), les messages d'erreur accompagnant un autodiagnostic, notamment ce qui suit.

a. Températures excessives/insuffisantes

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

b. Une panne d'alimentation

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

c. Une panne du capteur de température de régulation

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

d. L'alarme de la porte lorsqu'elle est entrouverte

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

e. La vérification individuelle du circuit de refroidissement

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

f. Avis de remplacement de pièces

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

Filtres du congélateur :

1. Panneau accessible pour le nettoyage des filtres à serpent

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

Spécifications de la puissance du congélateur :

1. 208-230V, 60 Hz avec système de gestion de la puissance, en guise de protection contre les variations de la tension.

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

2. Configuration de la connexion, 12/15 A, NEMA 6-15

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

Points d'accès au congélateur :

1. Un minimum de deux points d'accès sur l'unité permettant d'ajouter des sondes, de l'instrumentation, etc.

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

Sollicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

6D024-151235/A

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6D024-151235

pv9416D024-151235

Conformité à la réglementation relative au congélateur :

1. Des techniciens certifiés par le fabricant doivent être disponibles dans la région de la capitale fédérale (RCN).

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

2. Les unités doivent être munies de roulettes.

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

Exigences relatives à la capacité du congélateur

1. Le congélateur doit pouvoir contenir au minimum 925 boîtes primaires dont les dimensions sont les suivantes : 13,5cm (longueur) x 4cm (largeur) x 10cm (hauteur). – La dimension de la hauteur doit être celle de la boîte lorsqu'elle est en position verticale.

OU

2. Le congélateur doit pouvoir contenir au minimum 12 boîtes secondaires dont les dimensions sont les suivantes : 50,8cm (longueur) x 27,3cm (largeur) x 29,8cm (hauteur). La dimension de la hauteur doit être celle de la boîte lorsqu'elle est en position verticale.

Référence dans la proposition de l'entrepreneur : _____

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

6D024-151235/A

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6D024-151235

pv9416D024-151235

ANNEXE B
BESOIN / BASE DE PAIEMENT
CONGÉLATEURS POUR TEMPÉRATURES ULTRABASSES

Le Bureau des services d'intervention d'urgence (BSIU) de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) souhaite obtenir tout au plus quinze congélateurs pour températures ultrabasses, y compris la livraison, l'installation, la formation connexe, les guides, une période de garantie prolongée de cinq ans et les mises à jour du logiciel. Le marché comprend une option irrévocable d'acheter tout au plus quinze congélateurs pour températures ultrabasses supplémentaires dans les cinq ans suivant la date d'attribution du contrat.

DESCRIPTION	Qté	Prix unitaire ferme	Première année d'option (commence un an après l'attribution du contrat)	Deuxième année d'option (commence deux ans après l'attribution du contrat)	Troisième année d'option (commence trois ans après l'attribution du contrat)	Quatrième année d'option (commence quatre ans après l'attribution du contrat)	Cinquième année d'option (commence cinq ans après l'attribution du contrat)
CONGÉLATEUR POUR TEMPÉRATURES ULTRABASSES	1	_____	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$	_____ \$

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

6D024-151235/A

pv941

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

6D024-151235

pv9416D024-151235

ANNEXE C
LISTE COMPLETE DES AFFILIÉS
(Instructions, clauses et conditions uniformisées partie 2)

Nom	Position
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____